

# ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DES CANAUX REUNIS DE VILLARD ST PANCRACE

## PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 mars 2024

Conformément aux statuts de l'ASA, sur convocations nominatives, par voies de presse et par affichage sur la Commune de Villard St Pancrace les membres de l'association se sont réunis à 18H00 à la salle des associations communale.

Après avoir constaté que le quorum n'est pas atteint (15 présents ou représentés sur 706 mandataires), le Président convoque les associés dans les mêmes conditions à la deuxième assemblée des propriétaires.

A 18H30 l'ASA a tenue son Assemblée Générale annuelle sous la présidence de Jacques FINE. Marina BLAIS est secrétaire de séance.

Aucune condition de quorum n'étant requise, la liste des présents et représentés est établie. Elle est élargie par les 15 associés constituant l'Assemblée.

Suite au décès de Jean-Michel THILLET le syndicat est actuellement constitué de douze membres.

#### ➤ Bilan d'activité :

##### Travaux réalisés sur les canaux

- En 2023 plus de 300 heures de corvées ont été réalisées pour l'entretien des canaux porteurs. Elles sont réalisées par les associés volontaires qui sont sensiblement toujours les mêmes. Il est à noter la présence de nouveaux résidents.

##### Travaux à réaliser :

- La pose d'un élément béton devant supporter l'échelle limnimétrique du canal Neuf n'a pu être réalisée cet automne. L'entreprise doit intervenir dès que possible ce printemps.  
- Suite à l'événement climatique du 2 décembre quelques travaux sont à prévoir sur le canal Papon et le canal Neuf. La vanne de tête du canal Rencurel doit être changée pour éviter que se reproduise son débordement et les incidents qui en découlent. Une vanne devant palier à ce problème a été commandée à l'entreprise MASSE (montant devis 2064 €).

#### ➤ Bilan financier :

Le budget de l'ASA est de :

##### Recettes

- o Montant du rôle 2023 soit 12 276,12 pour une recette totale de **12318,73 €**

##### Dépenses

- o Section fonctionnement : **5447,73 €**

- o Section investissement : Aucune dépense en investissement.
- Le budget 2022 est établi à **5227.75 €** pour la section investissement,  
et **74480,23€** pour la section fonctionnement.

➤ **Renouvellement 1/3 des membres du Syndicat :**

**Sont démissionnaires :** FINE Alain - FINE Jacques - BLAIS Marina.  
Jean-Michel THILLET décédé arrivait en fin de mandat,

**Se présentent :** FINE Alain - FINE Jacques - BLAIS Marina.

**Sont élus à l'unanimité :** FINE Alain - FINE Jacques - BLAIS Marina.

➤ **Questions diverses :**

- L'événement climatique du 2 décembre 2023 a provoqué un ruissellement important du massif du mélezin qui n'a pu être drainé en totalité par la canal Neuf. Son débordement au dessus du quartier Sainte Barbe a occasionné un sinistre qui a été classé sans suite par les assurances en ce qui concerne la responsabilité de l'ASA. L'événement s'est produit hors période de fonctionnement de ce canal porteur. Il est à noter qu'il a malgré tout, joué un rôle non négligeable en matière de drainage au dessus du village et vraisemblablement évité d'autres dégâts.

- A ce titre une information sera communiquée par la gazette communale pour rappeler les devoirs des associés qui ne sont pas exempts d'effectuer une surveillance des canaux lors d'événements pouvant entraîner une surcharge du réseau d'irrigation.

- La problématique du canal Rencurel au travers des anciennes mines de la tour et en passe d'être solutionnée. Depuis 1984 ce canal porteur, propriété de l'ASA, a été vendu par la SAFER à divers propriétaires sans même instaurer de servitude provoquant une situation conflictuelle.

Une convention a été signée pour autoriser son busage avec la SARL COLOMBAN. La réalisation des travaux et l'entretien futur sera à la charge du demandeur ainsi que le document d'arpentage matérialisant la servitude de passage consentie à l'ASA. L'acte notarié de constitution de servitude sera à la charge pour moitié entre le demandeur et l'ASA.

**.Les corvées sont prévues :** Eglise secours le 20 avril  
Neuf et Rencurel le 27 avril  
Papon le 04 mai

Personne ne demandant plus la parole, le Président clôt l'Assemblée Générale à 19h45.

Le Secrétaire de séance  
BLAIS, Marina



Le Président  
FINE, Jacques

